

DEVENIR FACILITATEUR DES TRANSITIONS SOCIO- ÉCOLOGIQUES

Formation en alternance

Période : janvier 2024 - juin 2025

Durée : » Un tronc commun de 13 jours
+ 4 séminaires résidentiels de 3 jours
+ 8 soirées complémentaires
» 20 jours de cours à option
 > Pratiquer l'éco-conseil
 > Faciliter l'économie circulaire
» 15 heures « à la carte »
» 15 heures d'exercices en e-learning
» 30 heures de travail de groupe
» 25 à 40 jours en intra-entreprise

Lieu : Mundo Namur Rue Nanon, 98
5000 Namur

Pour construire un avenir désirable et vivre sereinement le présent, un virage dans nos façons d'agir et de penser s'impose. Maintenant ! Venez relever avec nous les défis qui se présentent en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux ! Vous aussi, prenez part à la transformation sociétale et accompagnez le changement ! Tout en travaillant, devenez Facilitateur des transitions socio-écologiques !

LES OBJECTIFS

En tant que facilitateur, vous serez en mesure de :

- ✓ Repérer les **enjeux socio-environnementaux** au sein d'une organisation,
- ✓ Développer une **communication** positive et engageante,
- ✓ Gérer, animer et mobiliser **une équipe** sur des questions environnementales et d'économie circulaire,
- ✓ Identifier les **acteurs clés** pour initier un projet environnemental et/ou d'économie circulaire,
- ✓ Mettre en œuvre des **outils** de gestion environnementale,
- ✓ Piloter un **projet interne** de développement durable.

LA METHODE

- ✓ Vous assistez à des **cours et séminaires**, animés par des professionnels de l'environnement, de l'économie circulaire, de la gestion de projet et de la communication, qui combinent théorie, études de cas, exercices pratiques et visites sur site.
- ✓ Vous menez un **projet environnemental et/ou d'économie circulaire** sur votre lieu de travail, en partenariat avec votre employeur (min. 25 jours).
- ✓ Vous bénéficiez d'un **accompagnement individualisé** tout au long de la formation.

LES PARTICIPANT.E.S

Vous êtes un groupe de 16 à 24 personnes, en activité professionnelle, titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Quels projets ont-ils menés ?

Plus de 1000 éco-conseillers et facilitateurs en économie circulaire se sont déjà formés à l'Institut Eco-Conseil. Ils ont développé des actions concrètes au sein de leur organisation, telles que :

- ✓ Mise en place d'une éco-team,
- ✓ Développement d'un projet pilote en faveur de la biodiversité,
- ✓ Création de colis éco-responsables avec des matériaux réutilisés,
- ✓ Management d'une labellisation environnementale,
- ✓ Mise en œuvre d'un plan d'action public (Plan Maya, Agenda 21...),
- ✓ Création d'un réseau de petite restauration sans emballages jetables.

Retrouvez leurs témoignages sur www.eco-conseil.be et sur notre page 



LE PROGRAMME

- > Un **tronc commun d'accompagnement du changement** sur 25 jours pour :
 - ✓ Cerner les enjeux environnementaux globaux et locaux,
 - ✓ Acquérir une méthode de gestion de projet,
 - ✓ Améliorer ses techniques de communication interpersonnelle,
 - ✓ Animer une équipe et gérer des projets participatifs,
 - ✓ Définir des messages mobilisateurs,
 - ✓ Intégrer des outils de négociation.
- > Des **cours à option** sur 20 jours pour :
 - ✓ Explorer les différentes portes d'entrées de l'économie circulaire ou les différentes thématiques environnementales,
 - ✓ Appréhender le métier d'éco-conseiller ou de facilitateur en économie circulaire, son rôle, ses limites, son réseau,
 - ✓ Développer une vision systémique des problématiques.
- > Un **projet environnemental/d'économie circulaire** à mener sur votre lieu de travail, en 180 heures minimum (càd min. 25 jours), pour mettre en oeuvre les connaissances et compétences acquises pendant la formation.
- > Un **module « à la carte »** pour s'enrichir de lectures, de conférences... liées au métier.
- > Un **travail de groupe** de 30h
- > Des séances d'intervision, d'échanges et de formalisation de pratiques + 15h d'exercices d'intégration + des séances d'accompagnement individualisé.

INFORMATIONS PRATIQUES

PÉRIODE : Janvier 2024 - Juin 2025

HORAIRES : Les lundis en journée (+ 8 jeudis soir en 2025), 15h d'exercices d'intégration à la maison, 15h « à la carte », 30h de travail de groupe et 4 sessions de trois jours en résidentiel (du jeudi au samedi).

DATES

Janvier	15 et 25-26-27 ^(*)	Octobre	7, 14 et 21
Février	5, 12, 19 et 26	Novembre	4, 14-15-16 ^(*) et 25
Mars	11, 18 et 25	Décembre	2, 9 et 16
Avril	8, 15, 22 et 29	Janvier 2025	16 et 30
Mai	13 et 23-24-25 ^(*)	Février	13 et 27
Juin	3, 10, 17 et 24	Mars	13 et 27
Juillet	1, 8 et 15	Avril	10 ^(*) résidentiel
Août	19 et 26	Mai	15
Septembre	2, 9, 19-20-21 ^(*) et 30	Juin	12-13-19-20 (Eval.)

CONDITIONS FINANCIÈRES

- ✓ 4.400 € (tarif de soutien) ou 3.800 € (tarif de base)* – tous frais compris
- ✓ Formation agréée par le Congé-éducation payé.

* L'argent ne doit pas être un frein. Les inscriptions au tarif de soutien nous permettent de proposer des places à tarif réduit, après discussion préalable.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Participation à l'une des séances d'information préalables organisées par l'Institut Eco-Conseil à Namur ou à Bruxelles.

Informations et inscription aux séances d'information sur : www.eco-conseil.be. Votre inscription sera ensuite effective sur acceptation d'un dossier de motivation intégrant un projet pour votre organisation, à remettre à l'Institut Eco-Conseil pour le 4 décembre 2023.

CERTIFICATION

Le certificat d'éco-conseiller/de facilitateur en économie circulaire est délivré au terme d'un processus de validation.

L'orientation «Pratiquer l'éco-conseil» est conforme au décret de la Région wallonne pour la subvention et le maintien d'un éco-conseiller en commune.

CONTACT

Frédéric Lombart, coordinateur de la formation en alternance

frederic.lombart@eco-conseil.be
081/39 06 77

Institut Eco-Conseil
Mundo Namur
Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

www.eco-conseil.be

Suivez-nous sur  